L'ABCD

DE VOTRE CARTE - TOUS MODES



Les retraités conservent le privilège de circuler dans la grande région de Montréal gratuitement. Avec la carte OPUS, les passages sont contrôlés de façon automatique à bord des autobus, dans les stations du métro, des trains de banlieue et du REM.

Les zones tarifaires et les titres de transport

La tarification du transport en commun de la région métropolitaine est régie par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

Depuis le 1er juillet 2022, la tarification a été établie selon 4 zones et en fonction des types de transport utilisés.

Tous ces détails se retrouvent sur le site Web de l'ARTM au www.artm.quebec/zones-tarifaires/

Votre carte de retraité est codée zones ***ABCD - Tous modes*** et elle est également valide dans la ville de Québec. En effet, une entente avec le réseau de transport de la Capitale permet de voyager gratuitement en transport en commun à l'intérieur de leur réseau.

Les conjoints et les conjointes

Votre carte OPUS n'est pas une carte familiale, c'est une carte personnelle. Votre conjoint, ou conjointe, doit s'acquitter des frais de déplacement en fonction de son âge et de la zone utilisée. Le tarif réduit ou la gratuité pour les personnes de 65 ans et plus nécessitent une carte d'identité avec photo afin d'en bénéficier.

Référez-vous auprès de l'organisme de transport desservant votre localité afin de connaître les modalités et les points de service pour vous la procurer.

Le transport adapté

Vous devez vous adresser au service de transport adapté de votre municipalité afin d'obtenir le formulaire de demande d'admission. Il revient au comité d'admission de statuer sur chaque demande qui lui est transmise. Lorsque vous serez admis, vos déplacements en zones ABCD seront gratuits sur présentation de votre carte OPUS d'employé retraité.

Le REM

L'ARTM chapeaute également le projet du Réseau Express Métropolitain. Le REM est intégré au réseau actuel et sa tarification est établie en fonction de la zone où est situé le point de départ. Le REM circule à l'intérieur des zones ABC, votre carte est donc valide dans toutes les stations et futures stations du REM.

La navette 747 YUL Aéroport / Centre-Ville

Ce circuit fait partie du réseau de la STM et votre carte OPUS est valide. Vous n'avez rien à payer. Pour les autres passagers, le coût d'un passage ordinaire est de 11,25 $ à moins de posséder un titre *Tous modes* valide en zone A.

Perte de la carte OPUS

Vous devez signaler la perte de votre carte au Service des régimes de retraite. C'est le lien privilégié pour toutes les demandes des retraités relatives à la STM. Vous pouvez joindre l'équipe au 514 280 5155 ou par courriel à monregime@stm.info.

Nous espérons que ce document vous aura été utile et nous vous invitons à bien planifier vos déplacements.

Installez l'application mobile CHRONO sur votre téléphone intelligent.
Chrono informe sur les services offerts par les organismes publics de transport collectif et autres partenaires de transport de la région métropolitaine de Montréal. En plus d'un planificateur de trajet, CHRONO permet un suivi en temps réel des autobus et des trains. Vous obtenez alors des horaires ajustés vous permettant une meilleure planification de vos déplacements.

Découvrez toutes les fonctionnalités sur le site de L'ARTM. L'application mobile est bonifiée constamment.

Révision septembre 2026